

CHAMOSON ET NENDAZ Les deux communes pilotes ont étrenné un nouveau système de communication avec la population. D'autres s'y intéressent. Bilan après un an d'exploitation.

Les communes se mettent aux SMS

SONIA BELLEMARE

«Chamoson, la rue Centrale sera fermée à la circulation le mardi 26 avril. Travaux.» Tel est le message qu'ont reçu 300 personnes la semaine dernière sur leur téléphone portable. Chamoson, comme Nendaz, sont les communes pilotes dans le projet de communication par SMS avec la population. Orsières et Saint-Martin ont signé elles aussi un contrat avec l'agence Cnoté, basée à Martigny. «En Belgique et au Luxembourg», raconte Christian Desclouds son



La commune de Chamoson a été la première (avec Nendaz) à choisir d'informer sa population par SMS. [LE NOUVELLISTE]

« Il faut bien doser entre le trop et le trop peu de SMS. »



CHRISTIAN DESCLOUDS
DIRECTEUR DE
L'AGENCE CNOTÉ

directeur, «c'est une manière très répandue de faire de l'information. Une commune sur trois y adhère déjà.» Son agence crée la plateforme électronique mise à la disposition des clients. Chamoson et Nendaz payent 3000 francs par an et bénéficient d'un forfait de 15 000 textos.

En Valais, on n'en est pas encore là. Quatre communes sont montées dans le train, mais encore peu de citoyens y sont inscrits (120 à Nendaz et 300 à Chamoson). «Le citoyen doit confirmer son intérêt. On doit trouver l'équilibre entre communiquer trop peu et risquer de

se faire oublier, et communiquer trop et envahir les gens. On veut éviter de faire du spam.» Aussi il est conseillé d'utiliser le système une fois par mois environ.

C'est ce qu'à fait la commune de Chamoson ces douze derniers mois. «Nous voulons pouvoir communiquer rapidement, même en pleine nuit s'il le faut», explique Patrick Schmalzried, président de Chamoson. Dans ce village, on soigne le détail, et la complication.

Des listes sont établies par quartiers. «Par exemple, si l'on veut atteindre rapidement, hors canton, des propriétaires de moyens, le SMS, c'est parfait.»

COMMENT S'INSCRIRE

A Nendaz, 120 personnes se sont inscrites au service d'information à la population par SMS. Une petite frange des presque 6000 résidents à l'année. Pour s'y inscrire, tapez «NENDAZ SMS nom prénom date de naissance» et envoyez le tout au 363. Il en coûte 20 centimes par envoi.

A Chamoson, on compte 300 inscrits pour 3200 habitants. Pour être sur la liste, tapez «CHAMOSON SMS nom prénom» et envoyez ce SMS au 363. Les personnes habitant hors de ces deux communes sont acceptées sur la liste.

A Nendaz et Chamoson, il est aussi possible de s'inscrire par téléphone à l'administration communale ou par courriel. Les alertes et messages sont ensuite gratuits. Il est possible à tout moment de se désinscrire du service. ● SB

«Idéalement, il faudrait entre 40 et 50% de la population inscrite. Une par ménage», relève Christian Desclouds. C'est en-

core loin d'être le cas et les citoyens intéressés peuvent dès à présent se manifester (voir encadré). La démarche coûte 20

centimes, le prix d'un SMS. Les personnes sur la liste recevront des messages leur indiquant qu'une rue est fermée, qu'il y a un danger d'éboulement ou d'inondation, ou encore une pollution de l'eau potable. L'administration communale peut aussi rappeler à la population les jours et heures des assemblées primaires.

Les villes du Valais ont été informées de l'existence de ce système.

Dans la capitale, les choses ne sont pas faites: «A Sion, on en a pris acte», déclare Stéphane Claivaz, secrétaire administratif. «On va examiner la proposition.» ●